



GREVE ET MANIFESTATIONS DU 20 JANVIER 2005

UNE PREMIERE ETAPE POUR IMPOSER D'AUTRES CHOIX !



En cette rentrée 2005, la société française vit une aggravation de la crise : taux de chômage élevé, fermetures et délocalisations de nombreuses entreprises, développement de l'exclusion et des inégalités sociales, non-satisfaction de toute une série de besoins sociaux (éducation, culture, formation professionnelle, logement, transport...), mise en cause de nos systèmes de protection sociale, forte dégradation du pouvoir d'achat...

Il n'y a pas de fatalité à une telle situation !



Il est possible de créer les conditions d'une croissance durable, riche de créations d'emplois qualifiés et bien rémunérés, de favoriser le développement industriel, de mieux et réellement satisfaire des besoins sociaux, de redistribuer les richesses... Pour mettre en œuvre une telle orientation et atteindre de tels objectifs, d'autres choix doivent être opérés dans le pays et notamment au Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie.



- Favoriser la justice fiscale et lutter contre les fraudes...
- Définir et mettre en œuvre une nouvelle et réelle politique industrielle...
- Assurer une réelle protection ainsi que la sécurité économique et sanitaire des citoyens...
- Collecter des fonds publics, en contrôler l'utilisation pour permettre le financement de politiques publiques au service de la construction du lien et de la cohésion sociale...
- Produire l'information statistique pour identifier les besoins sociaux à satisfaire...



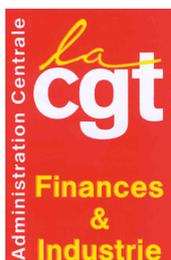
Voici quelques exemples non exhaustifs de missions qui montrent que le Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie peut et doit être un outil efficace au service d'un autre type de développement.

Tels ne sont pas les choix effectués par les Ministres qui se succèdent à Bercy ! Bien au contraire !



Ainsi, avec les privatisations, les externalisations et l'affaiblissement de certaines missions, le Minefi détruit le service public !

Symptomatique de la volonté ministérielle de réduire la place et l'intervention du Minefi dans la mise en œuvre de politiques publiques pourtant indispensables, les moyens alloués ne cessent de reculer : suppression massive et pluriannuelle des emplois, gels et baisses des crédits (fonctionnement, action sociale et sécurité), contraction des réseaux avec toute une série de fermetures d'implantations administratives, droits et garanties des personnels en régression, absence de reconnaissance pécuniaire des qualifications acquises, introduction de formes de rémunération au mérite alors que les fonctionnaires du Minefi subissent, comme dans l'ensemble de la Fonction Publique, une dégradation insupportable de leur pouvoir d'achat...



TROP ! C'EST TROP !

Pour la Fédération des Finances CGT et ses syndicats, une autre ambition doit être donnée au Minefi à savoir la définition et la mise en œuvre d'une politique publique au service de l'intérêt général qui rend indispensable l'allocation des moyens nécessaires à sa mise en œuvre :

- ☞ Création d'emplois.
- ☞ Plan pluriannuel de requalification.
- ☞ Politique de formation professionnelle ambitieuse et volontariste.
- ☞ Moyens budgétaires à la hauteur des enjeux.
- ☞ Augmentation de la valeur du point d'indice et rattrapage du pouvoir d'achat.
- ☞ Progrès des droits ainsi que des garanties statutaires et collectives des personnels.
- ☞ Défense et développement des réseaux et des services publics sur l'ensemble du territoire national.

C'est pourquoi, nous appelons les personnels du Minefi à participer de manière massive et dans l'unité à la grève et aux manifestations du 20 janvier qui s'inscrivent dans une semaine de mobilisation de l'ensemble des salariés.

Avec cette grève, les personnels du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie exigent l'ouverture de négociations sur leurs revendications.

Montreuil, le 11 janvier 2005.

Je me syndique à la CGT

Nom : Prénom :

Adresse :
.....

Votre administration :

Catégorie :

Adresse administrative :
.....

Téléphone : E-mail :

Fédération des Finances, Case 540, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil
E-mail : finances@cgt.fr